



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 23 SEPTEMBRE 2004
POUR DIFFUSION À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE, 10h00

**Présentation du 23 septembre 2004 à 9h30
à l'hôtel Kompas de Kranjska Gora, Slovénie**

Lancement du projet «Avenir dans les Alpes»

Préparer les Alpes à l'avenir

Dans le cadre de la Semaine alpine 2004 de Kranjska Gora, en Slovénie, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA présente son nouveau projet „Avenir dans les Alpes“. Il s'agit d'un projet de vaste envergure dont le but est la promotion d'un développement viable dans l'espace alpin.

Les villes des Alpes sont en constant développement, les villages des régions reculées se vident de leurs habitants, maintes vallées alpines sont asphyxiées par le trafic et les agriculteurs de montagne doivent renoncer à entretenir les terrains difficilement accessibles. Ce contexte est problématique mais il offre aussi certaines opportunités pour les Alpes. Le projet „Avenir dans les Alpes“ entend contribuer à tirer profit de ces opportunités et à trouver des solutions. Ce projet s'adresse aux personnes, aux entreprises et aux institutions qui décident de l'avenir des Alpes par leur travail quotidien. Il s'agit de les engager à constituer un réseau pour échanger des connaissances et des informations, de leur donner accès à des connaissances pratiques et de les soutenir dans le cadre de projets novateurs.

„Avec ce projet, la CIPRA souhaite accélérer la mise en œuvre du développement durable dans les Alpes, dans le sens de la Convention alpine“, explique Andreas Götz, directeur de la CIPRA et l'un des responsables du projet. „Avenir dans les Alpes“ se déroule sur une période de trois ans et demi. Ce projet est devisé à 2,4 millions d'euros. Il s'étend à tout l'Arc alpin, de Nice en France à Maribor en Slovénie.

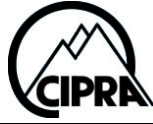
Diffuser un savoir pratique

Le projet comporte trois parties (voir graphique). Dans „**alpKnowHow**“, on rassemble des savoirs actuels issus de la recherche et de la pratique, on les évalue et on leur donne une forme permettant une utilisation efficace par les acteurs concernés.

„**alpService**“ distribue ces connaissances et ces informations. Dans le cadre d'un atelier de travail, des agriculteurs peuvent par exemple échanger des idées sur les possibilités d'obtenir un revenu suffisant en continuant à pratiquer leur métier dans les Alpes. Des planificateurs des transports et des édiles communaux peuvent aussi découvrir sur le terrain comment d'autres spécialistes ont aménagé une mobilité efficace et écologique qui offre une qualité de vie élevée aux habitants et aux visiteurs tout en avantageant l'économie régionale. Les informations décisives seront publiées dans un 3^{ème} Rapport sur l'état des Alpes.

Contact :

Andreas Götz, directeur de CIPRA-International, 9494 Schaan, Liechtenstein, cipra@cipra.org,
www.cipra.org, tél. mobile 0041 79 651 51 19, tél. fixe 00423 237 40 30



Fonder un réseau d'entreprises

Dans „**alpPerformance**“, les connaissances seront appliquées dans la pratique. Des entreprises touristiques travaillant selon les principes du développement durable peuvent notamment participer à une „Entreprise Alpes“ qu'il est prévu de créer dans le cadre du projet. Les projets qui mettent en œuvre de bonnes idées ayant un caractère novateur bénéficient d'un soutien communicationnel, voire financier. Cependant, les utilisateurs du projet sont invités à identifier les lacunes au niveau des savoirs sur des thèmes précis ou à rendre attentif sur l'apparition de nouveaux problèmes.

Le défi pour le projet „Avenir dans les Alpes“ consiste à créer des plates-formes permettant aux acteurs et actrices d'intensifier leur collaboration au-delà des frontières nationales et linguistiques. Ce projet entend faire progresser l'échange interactif entre la pratique, la science, l'administration, les ONG et la politique, et ce dans les quatre principales langues alpines.

La direction du projet incombe à CIPRA-International. L'institut fédéral de recherche du WSL assure un suivi scientifique. Le financement du projet est garanti par la Fondation MAVVA pour la protection de la nature à Montricher/CH.

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) (www.cipra.org) est une organisation faîtière non-gouvernementale fondée en 1952 qui possède des représentations nationales dans les pays alpins et qui représente plus de 100 associations et organisations dans les 7 Etats des Alpes. Son siège se trouve à Schaan, dans la Principauté du Liechtenstein. La CIPRA œuvre à un développement durable dans les Alpes. Elle s'engage pour la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel, pour le maintien de la diversité régionale et pour la recherche de solutions aux problèmes touchant plusieurs Etats de l'espace alpin.

4360 signes

Annexes

Grafik_f.pdf : Graphique avec les trois volets du projet

Photographie chur.jpg : Les Villes des Alpes, poumons économiques de l'espace alpin

Photographie ruine.jpg : Les villages se vident de leurs habitants : la réalité de différentes régions des Alpes

La reproduction gratuite des photos n'est autorisée que dans le cadre d'un article sur le présent communiqué.

Téléchargement des annexes sous :

http://www.cipra.org/f/aktivitaeten/zukunft_alpen/zukunft_alpen.htm

Contact :

Andreas Götz, directeur de CIPRA-International, 9494 Schaan, Liechtenstein, cipra@cipra.org, www.cipra.org, tél. mobile 0041 79 651 51 19, tél. fixe 00423 237 40 30